



A Seyssins, le 27 mai 2026

## Procès-verbal de carence de l'assemblée générale extraordinaire LEJS

Le mercredi 27 mai au Pôle jeunesse en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été adressée individuellement par email par le Conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M. Fabien Durand-Poudret, Président de l'association LEJS.

Elues présents : Laurence MERCIER, secrétaire de l'association  
Olivia RUTTY, secrétaire Adjointe  
Christina DUPONT, membre

Le Président constate que le nombre d'adhérent présent n'atteint pas le quorum.

En conséquence, l'assemblée ne peut pas valablement délibérer.

Le président décide l'ajournement de la séance et déclare que l'assemblée fera l'objet d'une seconde convocation sur le même ordre du jour le 11 juin à 18h30.

La séance est levée à 19h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Secrétaire.

**Laurence MERCIER**